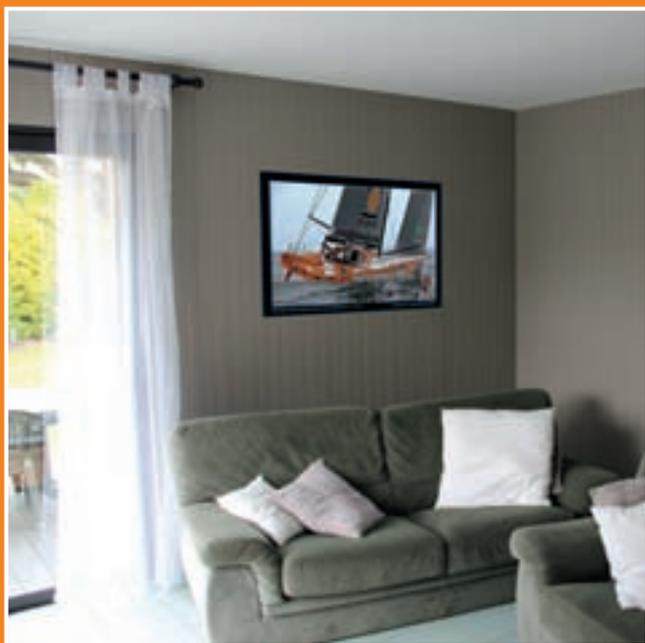


PRB COLOR MINÉRAL PLUS



PEINTURE POUR LA PROTECTION ET LA DÉCORATION DES FAÇADES

NORMES DE RÉFÉRENCE :
DTU 59.1 / NFT 30-804 / NFT 30-808 / NFP 84-403 : D2
NFT 36.005 : FAMILLE 1 - CLASSE 1B1
CLASSIFICATION EUROPÉENNE :
G3 S1 E3 V1 W2 A0 C0

Peinture pour la protection
et la décoration des façades
prête à l'emploi, en phase
aqueuse,
à base de silicate de potassium.

S'utilise sur supports bruts neufs
ou anciens, en intérieur ou en
extérieur.

Son aspect après séchage est
minéral très mat. Il ressemble à
celui des enduits hydrauliques.

Recommandé dans
les travaux de restauration
des bâtiments anciens.

Existe dans les couleurs
de la gamme PRB.

DOMAINE D'EMPLOI

MURS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

• PROPRIÉTÉS

PRB COLOR MINÉRAL PLUS possède grâce à sa composition de nombreuses qualités :

- excellente perméabilité à la vapeur d'eau qui permet une très bonne respiration des maçonneries,
- formation en surface d'une structure dure, insoluble et parfaitement solidaire du support,
- très bon pouvoir couvrant,
- bonne résistance à l'encrassement,
- peu sensible aux mousses, verdissures...,
- excellente résistance en milieu très agressif,
- remarquable tenue aux UV,
- incombustible.

• SUPPORTS ADMISSIBLES

Parois verticales neuves ou anciennes, intérieures ou extérieures, constituées par l'un des matériaux suivants :

- béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortiers de liants hydrauliques,
- enduits à l'ancienne à base de chaux aérienne,
- brique,
- fibro-ciment,
- anciennes peintures silicates ayant conservé une bonne adhérence,
- pierre.

• SUPPORTS INTERDITS

- Sols,
- surfaces horizontales (sauf les bandeaux, corniches, appuis de fenêtres de largeur limitée, et les sous-faces de balcons),
- métal,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques,
- gypse,
- bois,
- matières plastiques,
- vieilles peintures organiques.

POUR TOUT AUTRE SUPPORT CONSULTER LES SERVICES TECHNIQUES PRB.

• CONDITIONS D'APPLICATION

- Le support doit être sec et sa température superficielle doit être comprise entre 5°C et 30°C.
- L'air ambiant ne doit pas avoir une hygrométrie supérieure à 80 %.
- Risque de cloquage dans le cas d'application sur supports humides en permanence ou par intermittence.
- Ne pas appliquer par temps de gel, par vent chaud et sec.
- D'une fabrication à l'autre : il peut y avoir de légères variations de teintes. Avant l'application, il est indispensable de vérifier que les seaux portent bien le même numéro de fabrication. Dans le cas contraire, pour éviter un risque de nuance, il faut terminer à des arrêts naturels.

- Un nuance (reprises par exemple) peut être observé s'il y a des variations de température lors de l'application.
- Pour éviter les reprises, travailler produit frais dans frais, dans le cas de grandes surfaces, il faut prévoir suffisamment de main d'œuvre ou alors, la surface à revêtir doit être partagée en panneaux de façon que l'application se fasse sur l'ensemble du panneau sans interruption.

- La peinture **PRB COLOR MINÉRAL PLUS** étant prête à l'emploi, tout ajout autre que l'eau est interdit et annulerait la garantie du fabricant.
- Avant l'emploi, il faut la réhomogénéiser éventuellement, en l'agitant à faible vitesse (< à 500 tours/mn).

– Consulter les conditions normales d'application d'une peinture dans le DTU 59.1.

ATTENTION : La peinture étant de forte alcalinité, le port de lunettes et de gants est indispensable pour éviter les projections dans les yeux et sur la peau. Dans le cas de projections, rincer abondamment à l'eau.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

- Silicate de potassium liquide.
- Copolymère acrylique en dispersion < 5 %.
- Dioxyde de titane.
- Carbonate de calcium.
- Adjuvants spécifiques.
- Eau.

NB : les composés organiques ne dépassent pas 5%.

• PRODUIT

Aspect : liquide prêt à l'emploi.

- Masse volumique à 20° C : 1,4 kg/l ± 0,05
- Classification Norme AFNOR T36005 : **I1b1**

MISE EN ŒUVRE

• PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Toute application de peinture **PRB COLOR MINÉRAL PLUS** devra se faire sur des supports plans, secs, propres, sains et solides, dépourvus de toute pulvérulence ou trace d'huile de décoffrage, nettoyer et dépoussiérer.
- Traiter les supports dégradés par les mousses et autres verdissures... avec le produit PRB Actidémousse (cf. Fiche technique).
- **Pour un béton ragréé** (avec PLANIMUR par exemple), **laisser sécher 1 mois minimum avant l'application de la peinture PRB COLOR MINÉRAL PLUS.**
- Les arêtes supérieures des surfaces verticales doivent être recouvertes (couvertines, chaperons...).
- Toutes surfaces risquant d'être dégradées par la forte alcalinité du revêtement (surfaces métalliques, bois, verres, céramiques...) doivent être protégées.

– Supports non peints

La préparation doit être conforme aux prescriptions du DTU 59-1.

– Supports recouverts d'anciens revêtements organiques

Le décapage est obligatoire, par grattage, brossage, ponçage...

Le décapage chimique ou thermique à haute température (avec combustion du revêtement) doit être suivi d'un raclage et d'un rinçage à l'eau chaude sous pression, puis d'un séchage (cf. chapitre 6.2.4 de la NFP 84-404-1).

• TRAITEMENT

– **PRB COLOR MINÉRAL PLUS peut être passé au pinceau, à la brosse ou au rouleau.**

- Appliquer en 2 couches :
 - la 1ère, diluée à 10 ou 15 % d'eau,
 - la 2ème, pure.
- Le séchage est de 1 h à 4 h.
- Respecter un délai d'attente de 12 h entre les couches.
- Appliquer en passes croisées.
- La finition se fait par un passage léger de bas en haut.
- **Nettoyer après usage les outils à l'eau froide claire.**

CONDITIONNEMENT

- Seaux plastiques de 17 kg.
- Palette de 22 seaux soit 374 kg sous gaine thermorétractable.

- Seaux plastiques de 6 kg.
- Palette de 72 seaux soit 432 kg sous gaine thermorétractable.



17 kg et 6 kg

CONSERVATION

- Stockage à l'abri du gel et des hautes températures (de l'ordre de 40°C) dans son conditionnement d'origine, garanti 12 mois.

NB : Tout seau entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre de ses propriétés

CONSOMMATION MOYENNE

1ère couche :

- PRB COLOR MINÉRAL PLUS dilué : 300 g/m².
- ou PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G pure : ~ 300 g/m²

2ème couche :

- PRB COLOR MINÉRAL PLUS : 300 g/m².



PRB COLOR MINÉRAL PLUS

**PEINTURES
DÉCORATIVES D2**